

Bélaïde Bedreddine
Conseiller général du canton
Montreuil-Ouest
Belaide.bedreddine@gmail.com

Jean-Charles Nègre
Conseiller général du canton
Montreuil-Est
jcnegre@cg93.fr

Patrice Bessac
Conseiller régional
d'Ile de France
patrice.bessac@iledefrance.fr

Djeneba Keïta
Conseillère régionale
d'Ile de France
djeneba.keita@iledefrance.fr

Contribution de Belaïde Bedreddine et de Jean-Charles Nègre, Conseillers généraux de Montreuil et de Patrice Bessac et Djénéba Keïta, Conseillers régionaux à l'enquête publique sur le projet de prolongement du tramway T1 de Bobigny à Val de Fontenay

Le prolongement du tramway est un projet attendu depuis de longues années par les habitants des villes concernées et notamment par les Montreuillois-es-. Au sein de collectivités, nous nous sommes chacun prononcés pour ce projet et nous souhaitons qu'il voie le jour au plus tôt. Le conseiller général du canton Est de Montreuil a soutenu la mobilisation des habitants ainsi que l'action de la municipalité et d'autres collectivités allant dans le sens de la réalisation de ce projet de transport en commun qui sera un atout fondamental pour le développement économique et social des quartiers concernés.

Le projet de prolongement du tramway T1 jusqu'à Val de Fontenay a été soumis à la concertation de la population en 2008. Il prévoyait alors la transformation de l'actuelle A186 en avenue paysagère permettant, sur la totalité du tracé, la circulation des voitures. Les habitants des quartiers situés à proximité se sont prononcés pour ce projet, en insistant particulièrement sur la nécessité d'une continuité de la circulation automobile. En effet, faute d'un développement suffisant de l'offre des transports en communs, nombreux sont les riverains qui utilisent leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail, comme pour rejoindre le centre de Montreuil. Et ils continueront à le faire après la mise en service du tramway.

Pourtant, sur la commune de Montreuil, le projet soumis aujourd'hui à l'enquête publique diffère du projet présenté en 2008 sur un point: la suppression de la circulation automobile dans le secteur des Murs à Pêches, entre la rue de Rosny et le boulevard Théophile Sueur. Cette modification du projet initial a été amenée sans que la population ou les élus n'aient été consultés, et elle ne sera pas sans conséquences pour une grande partie des montreuillois.

La piétonisation du secteur des Murs à Pêches favorisera un accroissement des embouteillages dans les rues de Rosny, Pierre de Montreuil et Aristide Briand déjà encombrées, et par conséquent, des retards pour les bus. La circulation entre le Haut et le Bas Montreuil, aujourd'hui facilitée grâce à cet itinéraire, sera forcément plus compliquée.

Les Montreuillois-es déjà mal desservis par les transports en communs, en souffriront encore davantage et subiront des temps de transports allongés. Lorsqu'ils ont eu connaissance de ce projet, les représentants des Conseils de quartiers concernés se sont fortement mobilisés et ont engagé une pétition contre la suppression de la circulation automobile sur ce secteur. Plus de 4000 montreuillois ont aujourd'hui signé cette pétition.

Le conseiller général du canton Est a accompagné et soutenu la démarche des Conseils de quartier en organisant une rencontre avec la Vice-présidente du Conseil général Madame Corinne Valls, le 26 avril 2013, en présence des services du Conseil général et du Cabinet du Président. Au cours de cette rencontre, le Conseil général a indiqué que cette nouvelle version du projet n'était pas de son initiative, mais répondait à une volonté de la municipalité. Par ailleurs, les arguments avancés par les Conseils de quartiers sur les conséquences de la suppression de la circulation ont été pris en compte avec attention par les techniciens des services départementaux.

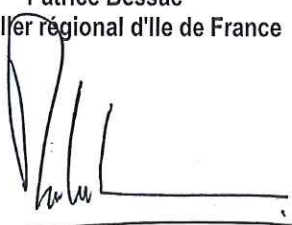
La suppression de la circulation automobile le long de la totalité du tracé du tramway ne correspond en rien aux attentes des habitants. Aussi, sans que le projet de prolongement du T1 ne prenne de retard dans sa réalisation, nous souhaitons que les aménagements autour du tracé du tramway le long de l'actuelle A186 puissent être revus. Les voitures doivent pouvoir circuler aux côtés du tramway, des vélos et des piétons tout le long la nouvelle avenue paysagère, dans des conditions fortement règlementées, notamment en ce qui concerne la vitesse maximale autorisée. Cela permettra d'éviter l'engorgement des voies adjacentes et ses conséquences pour l'ensemble des riverains et usagers.

Nous demandons donc que les maîtres d'ouvrage reviennent, sur cette partie projet, à la version initialement proposée à la concertation des habitants en 2008 et abandonnent la piétonisation du secteur des Murs à Pêches.

Bélaïde Bedreddine
Conseiller général du canton Montreuil-Ouest



Patrice Bessac
Conseiller régional d'Ile de France



Jean-Charles Nègre
Conseiller général du canton Montreuil-Est



Djeneba Keïta
Conseillère régionale d'Ile de France

